



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 janvier 2017

Présents :

M. Gabriel FOURNIER, maire ;

MM. Thierry BELLANG, Patrick LEFLAIVE, Mme Frédérique PANOUILLOT, adjoints ;

MM. et Mmes Françoise BIDALOT, Côme DEVEVEY, Patrick DEVIGNE, Didier DURIAUX, Astrid François, Jean Luc GAUME, Michel HOJLO, Marie Chantal LATOUR, Sylvie MIAN, conseillers.

Absents : Valérie ROUSSEAU et David MASSON, conseillers

Procurations : Valérie ROUSSEAU à Didier DURIAUX, David MASSON à Jean-Luc GAUME

Secrétaire de séance : Sylvie MIAN

Ordre du jour :

- 1) Planification année 2017
- 2) Délibérations
- 4) Questions diverses

1 – Planification année 2017

➤ Travaux bâtiments

Pôle Santé : quitus est donné au maire pour engager les démarches pour la réalisation des travaux (architecte).

Le Conseil décide d'anticiper les travaux pour faciliter l'installation de nouveaux médecins.

Le Conseil décide de différer tous les autres travaux.

Vote : 10 Pour, 2 Abstention, 3 Contre

➤ Accessibilité des bâtiments communaux

Sas église + place handicapée à terminer

➤ Budget

Réunion de la Commission finance le 7 mars à 19 heures.

➤ 14 juillet

Le Conseil décide de réunir les présidents d'associations pour décider du maintien ou non de la manifestation.

Une invitation sera envoyée aux associations par le secrétariat de mairie.

La Commission Fêtes et Cérémonies se réunira le lundi 13 mars 2017 à 19 heures.

2 – Délibérations

➤ **Candidature d'installation d'un cabinet d'infirmières libérales :**

Demande de déclaration d'un siège social sur la commune à l'automne 2017 en attendant la réalisation du Pôle Santé.

Les infirmières occuperont la salle des mariages ½ journée par semaine.

➤ **Contrat de nettoyage :**

Contrat actuel avec Eclat 2000 (coût 25 000 € TTC/an pour 26h30 hebdomadaires) pour le nettoyage de la salle des fêtes, de la mairie, des écoles...

Coût d'une personne embauchée en contrat aidé (20h/semaine durant 2 ans) : 5 681 €/an ou 7 528 € pour 26h30.

Le conseil à l'unanimité décide de dénoncer le contrat avec Eclat 2000 et de procéder au recrutement d'un personnel en contrat aidé (annonce déposée à Pôle emploi par le secrétariat de mairie).

➤ **Contrat aqua-gaz**

L'ensemble des chaudières communales est entretenu par Aqua-gaz (2 140, 58 €/an).

Le conseil à l'unanimité décide de maintenir ce contrat.

➤ **Remboursement d'une facture Orange au Foyer**

Le Conseil à l'unanimité décide de rembourser le foyer qui a réglé 129,86 € de facture au profit de la commune.

➤ **Vente d'un terrain :**

SNCF Réseau souhaite céder 149 m² de terrain route de Curtil.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter.

➤ **Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové**

- Modifications sur code général des Collectivités Territoriales
- Prévoit le transfert de plein droit à la Communauté d'Agglomération de la compétence PLU et des droits au sol
- De plein droit efficace au 27 mars 2017, actif dans 3 ans

Le Conseil à l'unanimité est pour de ne pas transférer la compétence à la Communauté d'agglomération

➤ **Chemin dit du Pré sous le Meix**

Le Conseil à l'unanimité décide ne pas céder une partie du chemin à M. BONIN qui en a fait la demande.

➤ **Support d'informations du Foyer**

Le Conseil autorise le président du Foyer à communiquer en installant un panneau temporaire correspondant aux dimensions du mur de façade de la cour du Foyer et du CD 18.

➤ **Territoire à énergie positive pour la croissance verte**

La mairie transmettra au directeur d'école le dossier « 10 000 coins nature dans les écoles et collèges ».

3 – Questions diverses

➤ Ecoles :

Les travaux de rénovation des sols ont été réalisés.

Suite à la demande du directeur, le conseil propose de dresser un état des lieux du parc d'ordinateurs.

➤ CFA de La Noue : le Conseil n'accordera pas de subvention.

➤ Liste électorale 2017 : 985 électeurs

➤ Vols sur la commune :

Plusieurs vols ont été commis sur la commune.

Le maire contacte la gendarmerie pour mettre en place le dispositif : « Voisins vigilants ».

➤ Service civique :

Suite à des problèmes administratifs, la demande de service civique n'a pu paraître sur le site dédié.

La proposition d'embauche sera donc différée de 3 mois.

Prochain Conseil : mardi 7 mars à 19h